



Le Petit Loubiengeois N° 23

Janvier 2026

Directeur de Publication : Francis LARROQUE - Maire
Impression : Mairie de Loubieng



LE MOT DU MAIRE

Les années se suivent et se ressemblent, en effet la situation internationale est toujours aussi incertaine. 2025 n'aura pas échappé à la règle, toujours autant de conflits, de tensions aux quatre coins du globe avec certains dirigeants de grandes nations obnubilés par le pouvoir et l'argent.

En France, nous progressons énormément à l'aube de Noël, nous n'avons toujours pas de budget. Nous savons par contre, que nous possédons un déficit abyssal. Pour tenter de l'enrayer, une bonne vieille recette trouvée du côté de l'ENA, augmentation des impôts et création de nouvelles taxes, et personne au sommet de l'État ne se remet en cause. Nos élites politiques de tous bords nous montrent un bien triste comportement.

Plus près de chez nous, l'intercommunalité a voté son budget 2026, avec de nouvelles ponctions de l'État pour résorber le déficit national, à hauteur de 1,5 millions d'euros. Il va falloir s'adapter et être créatifs pour maintenir une certaine qualité de services.

De beaux projets sont dans les cartons pour venir s'installer sur le complexe de Lacq, mais face à cette incertitude stagnante, cela prend du temps vu les investissements colossaux que cela représente.

Nous avons validé notre document d'urbanisme intercommunal, après quatre années de débats et d'adaptation à toutes les contraintes et normes

imposées. A noter que les taux d'imposition restent inchangés pour l'année à venir.

Sur la commune, l'entretien des bâtiments se poursuit avec des travaux sur pratiquement toutes les toitures. La construction du bâtiment technique va débuter ce début d'année. Il servira à stocker le petit matériel, les panneaux, les barrières et divers matériaux qui sont logés dans divers endroits de la commune.

En cette fin d'année compliquée, n'oublions pas le plus important, la famille. Pendant cette période de fêtes, profitez de ces moments agréables.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur à vous et vos proches pour la nouvelle année qui vient.

Réussite, plaisir, amour et santé !

Bonne année à toutes et à tous !



Votre Maire

Francis LARROQUE

SOMMAIRE

- + Cérémonie du 11 novembre et repas des aînés
- + Téléthon
- + Aux nouveaux habitants
- + Bâtiments communaux
- + Voirie
- + Réseaux
- + Information spéciale
- + Les chiens errants sur la commune
- + Recensement 2026
- + Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- + Mutuelle communale MUTAMI
- + Application mobile de la commune
- + Communauté des communes de Lacq-Orthez
- + Infos pratiques communales
- + Aides aux personnes âgées
- + Association SANTAT
- + Epicerie ambulante
- + Associations :
 - ACCA – AICA : Chasse
 - Marche
 - Comité des fêtes
 - Association Plein Lune
 - Country
 - APE des 4 Moulins
 - MCLV : Mémoires du canton de Lagor
- +
- +
- +
- +
- + Etat civil
- + Numéros utiles

DU CÔTÉ DE LA COMMUNE...

Cérémonie du 11 novembre et repas des aînés



La commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale avec L'armistice du 11 novembre 1918, a réuni de nombreux loubiengeois qui se sont recueillis devant le monument aux Morts.

Le discours du Ministère des Armées a été lu et la cérémonie s'est clôturée avec le dépôt de gerbe, la minute de silence, et la Marseillaise a résonné, reprise en chœur par le public.

Ce fut alors, l'heure de passer aux réjouissances à l'occasion de l'apéritif et du repas annuel offerts par la municipalité aux aînés de la commune.



Un joli moment de partage, de retrouvailles et de découverte des nouveaux aînés autour d'un excellent repas. Ce dernier, servi dans la salle annexe de la mairie, a régalé les papilles des convives et fait naître encore plus de sourires. Merci au traiteur et son équipe pour leur amabilité et leur bonne humeur. Vivement l'année prochaine !



2025



La journée du dimanche 23 novembre 2025 a débuté par la traditionnelle marche proposée sur 2 circuits. Une douzaine de marcheurs étaient de la partie malgré la fraîcheur et la pluie.

Nous étions nombreux à venir partager un moment convivial autour de la délicieuse paëlla cuisinée par nos amis Sainte-Suzannais. Nous remercions les parents d'élèves et le comité des fêtes pour leur participation à ce repas, ainsi que les associations du village pour l'organisation des diverses manifestations.

Un bien bel élan de générosité et de solidarité qui a permis de reverser à l'AFM TÉLÉTHON la somme de 2000.20 €.



DU CÔTÉ DE LA COMMUNE...

BIENVENUE! Aux nouveaux habitants

Depuis maintenant une dizaine d'années, notre commune a vu de nombreuses constructions sortir de terre et des maisons changer de propriétaires. Tout ceci montre l'attractivité de notre village où il fait bon vivre.

Cependant, la commune a un habitat dispersé et reste à vocation rurale et agricole, donc avec des avantages et son lot d'inconvénients (bruits, odeurs, cloches, travaux nocturnes...).

Aussi, il vous est demandé de la tolérance, car des familles vivent encore de la terre (culture et élevage) afin de nourrir la planète.

Sachez que vous êtes les bienvenus dans notre commune rurale, que nous ferons tout pour que vous soyez bien à Loubieng. Tout cela dans le dialogue, le respect et la tolérance de tous.

Nous convierons les nouveaux Loubiengois au verre de l'amitié, afin de nous présenter comme il se doit, et leur souhaiter la bienvenue dans notre joli village.

Bâtiments Communaux



Les travaux d'entretien des toitures ont été effectués ainsi que le démoussage. L'ancien presbytère a subi le plus de réparations (rives, gouttières, etc...). Des études de sol, dont nous attendons le résultat ont été réalisées dans le logement à côté de la mairie.

Début d'année 2026, le bâtiment technique devrait sortir de terre car tous les voyants sont au vert.

Commission Voirie Communale

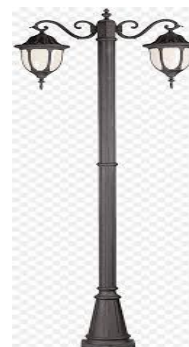
Les travaux sur le chemin de Larriou et de Haderne ont été réalisés.

Cette fin d'année, au quartier Peyras, une écluse va être réalisée par la régie de la CCLO. La signalisation va être renforcée pour éviter, si possible, que les poids-lourds ne prennent ce chemin à cause de leur GPS.



Éclairage public

Tout le réseau est en leds. Les détecteurs posés autour de la mairie et de la salle annexe sont en service et semblent donner satisfaction.



Réseaux d'eaux



Pour les abonnés du syndicat de l'eau de la source Gréchez, à compter du 1^{er} janvier 2026, celui-ci sera remplacé par le SIEBO (Syndicat Intercommunal des eaux du Bassin d'Orthez) composé de Bérenx, Salles-Mongiscard, Orthez, Sainte-Suzanne, Lanneplà, Ozenx-Monstestrucq, Laà-Mondrans et une partie de Loubieng. Jusqu'aux prochaines élections municipales, il sera géré par les délégués en place. Une nouvelle équipe prendra le relais à partir du mois d'avril.

Réseaux électriques

Le quartier Peyras devrait prochainement retrouver un peu plus de sérénité car les travaux prévus par ENEDIS, sur le hameau de Bugnein, sont en cours de réalisation. Une grosse partie du réseau est en train d'être enfoui. De plus, nous venons d'apprendre que dans le courant de 2026, un enfouissement va être effectué au chemin de Mesplatterre, au niveau du lieu-dit Artigoua. Un transformateur sur pylône va être enlevé et remplacé par un au sol, et une portion de ligne, qui a subi des dégradations dues aux branches d'arbres, sera enfouie.

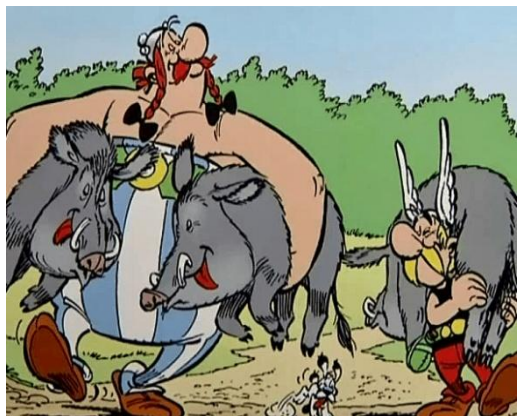


Bois de chauffage

Pour rappel, la commune est propriétaire d'une parcelle au lieu-dit "Treytures", et vous avez la possibilité d'acheter du bois de chauffage au prix de 8 € le stère, sous conditions de l'abattre vous-même. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Information spéciale

Le sujet concerne la régulation du gibier à poil.



En juin, juillet et août, vous pourriez entendre des détonations tôt le matin ou en fin de journée. Il s'agit de chasseurs isolés qui pratiquent l'affût dans la plus grande sécurité.

A partir de septembre, et ceci rarement, vous pourriez voir ou entendre, passer ou traverser, une meute de chiens à côté ou sur vos terrains. Ce sont des battues aux sangliers. Ces derniers commencent à causer pas mal de dégâts (cultures, collisions). Le sanglier étant un animal opportuniste, il se resserre de plus en plus souvent proche des habitations.

Il n'y aura jamais de porteurs d'armes près de vos maisons.

Dans la mesure du possible, les résidents du secteur sont prévenus lors de l'intervention.

ÉLAGAGE



Pour rappel, lors de l'implantation de la fibre sur la commune, nous vous avons averti qu'il était plus que nécessaire de pratiquer l'élagage de vos arbres afin qu'ils ne provoquent pas d'incident sur les lignes. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous demandons de bien vouloir élaguer vos arbres pour éviter de casser les fils de la fibre, ce qui entraînerait pour vous une facture assez lourde pour réparer les dégâts.

Les chiens errants sur la Commune

Il y a toujours trop de chiens errants sur la commune !

Plusieurs personnes sont venues nous signaler des chiens errants venus dans leur propriété. Nous vous rappelons que les chiens ou tout autre animal doivent être contenus dans votre propriété.

Des agressions de chiens se déroulent sur la commune, soit envers des véhicules, des cyclistes ou des piétons. **Propriétaires, veillez à ce que cela cesse avant que cela ne tourne au tragique !**



Dernière minute

Depuis quelques jours, des loubiengeois entendent des coups de feu la nuit. Pour le moment entre 20 h et 21 h, mais aussi au milieu de la nuit. Si cela perdure, prévenir systématiquement la mairie. La situation a été portée à la connaissance des personnes compétentes pour traiter ce genre de nuisances.

Recensement communal 2026

Notre commune doit être recensée cette année. Les dates sont immuables, soit Du 15 janvier au 14 février 2026.

Donc, Laetitia LARROQUE, passera chez chacun d'entre vous pendant cette période avec un questionnaire que vous devrez **obligatoirement** remplir informatiquement ou manuellement.

Pour les personnes qui le souhaitent, Laetitia pourra vous aider.

Pour les retardataires, vous serez relancés à partir du 5 février.

Ce recensement ne permet pas seulement de connaître le nombre d'habitants ou les différentes strates de population, il détermine aussi les dotations allouées par l'État pour faire vivre la commune. Aussi nous vous demandons de bien vouloir prendre 15 minutes de votre temps pour faire votre recensement.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de réserver un bon accueil à notre agent recenseur.



PCS : Plan Communal de Sauvegarde

DICRIM : (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

L'an passé, nous vous avons demandé de remplir un petit formulaire avec vos coordonnées et vos pathologies/maladies. La collecte de ces informations nous a été demandée par les services de la Préfecture. Ces informations ont pour but de créer un registre qui nous permettra, en cas de catastrophe climatique ou accidentelle, de porter secours aux plus fragiles en premier lieu.



De plus, si un événement nous amène à devoir vous rassembler au centre du village, nous devons être en capacité de vous prévenir le plus rapidement possible. Aussi, nous demandons à ceux qui ne l'ont pas fait, de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat pour la collecte des données. **Sachez que ces informations ne seront transmises qu'aux services de secours et prévention uniquement.**

De plus, et toujours dans le cadre du plan de sauvegarde communal, il nous est demandé de mettre en place les secours en cas de catastrophes. Pour mettre en place ce plan, nous aurions besoin de bonnes volontés, pour aider le conseil municipal à exécuter ces secours. Cela peut être, par exemple, en mettant à disposition de la commune, du matériel pour la mise en sécurité des routes ou pour aller chercher des personnes en insécurité (tracteur, tronçonneuse, projecteurs, véhicules tout terrains, groupe électrogène, etc...). Mais cela peut aussi être du matériel de confort (couvertures, lit de camps, tripâtes et marmites, percolateur, etc...). Ces matériels seront répertoriés et listés, et ne vous seront demandés qu'en cas de nécessité absolue. Ainsi, nous demandons à ceux qui le souhaitent de s'inscrire auprès du secrétariat.

NOUVEAU A LOUBIENG : MUTAMI, la mutuelle communale

Ceci s'adresse aux personnes de tout âge n'ayant pas accès à des contrats de groupe d'assurance santé (mutuelle santé) ou de contrat de mutuelle obligatoire.

En effet, le conseil municipal a signé une convention de partenariat avec MUTAMI pour la mise en place d'une mutuelle communale à destination de tous les habitants et les personnes ayant une activité professionnelle sur la commune.

La mutuelle communale s'adresse aux jeunes sans emploi, étudiants, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, demandeurs d'emploi, intérimaires, et plus généralement à toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations légales de l'employeur. Ce dispositif a plusieurs objectifs :



- Pallier les inégalités sociales de santé des personnes ;
- Proposer 4 couvertures de soins au choix, à coûts réduits en fonction des besoins des administrés ;
- Apporter des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat.

Si vous souhaitez rencontrer le représentant de Mutami, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Vous pouvez également vous déplacer directement à l'agence Mutami PAU, 3 cours Bosquet.

Du lundi au vendredi (9h00-12h30 / 13h30-17h00)
ou contacter l'agence par téléphone au 05 59 62 94 10.

Application mobile de la commune : **INTRAMUROS** L'outil d'informations communales et intercommunales

Vous pouvez télécharger l'application mobile IntraMuros et vous connecter au site de la commune de Loubieng.



Cette application vous préviendra, par le biais de notifications, des diverses manifestations organisées sur la commune, que ce soit par les associations ou par la commune. Elle vous rendra compte aussi des possibles coupures d'électricité, d'eau ou tout autre réseau. En effet, dès que la mairie en sera avertie, l'application sera mise à jour.

Elle vous permet aussi de nous signaler tout défaut de circulation, de problème de poteau cassé ou penché ou tout autre désagrément.

Communauté des Communes de Lacq-Orthez

Carte déchetterie

Pour se procurer une carte « Déchetterie », 3 solutions existent :

- 1- Se rendre sur le site de la **déchetterie**, route de Loubieng 64300 Maslacq, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
- 2- Se présenter à l'**accueil de la CCLO** soit à Mourenx, soit à Orthez.
- 3- Sur le **site de la CCLO**, onglet Vivre et habiter – Environnement – Mes déchets – Les déchetteries – demander ma carte de déchetterie – Formulaire de demande.





Collecte des déchets ménagers



COLLECTE DES DÉCHETS

ATTENTION : les bouchons ne sont plus récupérés par la mairie ni par la déchetterie, il faut donc les mettre dans le bac jaune.

Le ramassage des ordures sur la commune de Loubieng a lieu :

Jour	Ordures ménagères/container vert	Tri sélectif/container jaune
Mercredi	Semaines paires 	Semaines impaires 

Astuce pratique : pour se rappeler quel container sortir et quand :

Récitez-vous la phrase suivante : « **Un pervers dans un imper jaune** »

Cela se traduit ainsi :

Pervers = semaine paire (per) vert=container vert

Imper= semaine impaire et jaune= container jaune

Si vous trouvez une meilleure astuce, veuillez-nous en faire part.

Déchets :

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, le remplacement de vos containers ou encore l'enlèvement d'encombrants, vous pouvez contacter :

➔ La **déchetterie de Maslacq** RD 275 – 27 route de Loubieng 64300 MASLACQ (05 59 67 31 89)

Horaires d'hiver :

- Mardi : 9h-12h30
- Mercredi : 9h-12h30 et 14h-17h30
- Vendredi : 14h-17h30
- Samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Horaires d'été :

- Mardi : 8h30-12h30
- Mercredi : 8h30-12h30 et 14h-18h
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 8h30-12h30 et 14h-18h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

➔ Le **service déchets de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez** rond-point des Chênes BP73 64150 MOURENX (05 59 60 03 46)

INFOS PRATIQUES COMMUNALES

Trésor Public

HORAIRES CENTRE DES IMPÔTS

Services impôts Orthez

Adresse : 13 Av. Henri IV,
64300 Orthez
Tel : 0809 401 401

Horaires :

Lundi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00

Services impôts Mourenx

Adresse : Rond-Point des Droits de l'Homme,
RD9, 64150 Mourenx
Tel : 05.59.60.33.87

Horaires :

Lundi : 9h00-12h00
Mardi : 9h00-12h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00

SECRETARIAT DE MAIRIE :



Le secrétariat de Mairie est ouvert les **Mardi et Mercredi de 14h à 19 h**

En dehors de ces horaires, vous êtes prié(e)s de prendre rendez-vous avec notre secrétariat au :

- ✓ **05 59 69 19 11**
- ✓ **Ou par mail à l'adresse : commune-de-loubieng@orange.fr.**

Pour information, la mairie a récupéré des objets perdus au détour des chemins, n'hésitez pas à demander au secrétariat !



Les agents municipaux de la commune de Loubieng

La mission des agents des services municipaux est d'assurer aux habitants de la commune :

- Une qualité de vie à laquelle chacun aspire ;
- Et un cadre de vie le plus agréable possible.

Sous l'autorité du Maire et des élus qui prennent les décisions, une équipe composée :

- ✓ D'une secrétaire de Mairie : Katia BARTHET
- ✓ Et de deux agents techniques : Benoit Gastigar et Françoise Labache

Ils agissent quotidiennement dans le cadre des priorités déterminées par les élus, en respectant la réglementation.

Pour leur engagement, le Conseil Municipal les remercie vivement et demande aux habitants de leur accorder tout le respect qu'il leur est dû !

DOCUMENTS D'IDENTITÉ : carte d'identité, passeport

▪ Validité de la carte d'identité



Attention ! Votre carte d'identité est valable 10 ans.

En effet, au vu de la législation européenne, la validité des documents d'identité est revenue à 10 ans.

Si votre carte est périmée, vous devez la renouveler.

▪ Renouvellement

Pour toute demande de renouvellement de pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous dans les mairies les plus proches suivantes :

Orthez (05 59 69 00 83) – Mourenx (05 59 60 07 23) – Monein (05 59 21 30 06) –

Navarrenx (05 59 66 10 22) - Mauléon (05 49 81 17 00) - Oloron-Ste-Marie (05 59 39 99 99)

Vous devez faire votre préinscription en ligne sur le site **ants.gouv** muni de vos identifiants France connect (améli, ou impôts.gouv, etc...). Vous devrez y renseigner votre état civil ainsi que celui de vos parents. Une fois l'enregistrement effectué, un document avec code d'identification de la demande et flash code vous sera délivré. Il faudra amener ce document lors de votre rendez-vous en mairie.

Les pièces justificatives à joindre à votre demande lors de votre rendez-vous en mairie sont :

- ✓ la carte d'identité périmée (dans le cas d'un renouvellement) ou une copie intégrale de votre acte de naissance daté de moins de 3 mois (à demander dans votre commune de naissance)
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ Le document de préinscription délivré lors de l'enregistrement en ligne

Ne payez pas en ligne, vous pourrez régler votre dû directement à la mairie qui gèrera votre dossier.

RECENSEMENT MILITAIRE :



Petit rappel à nos jeunes concitoyens : si vous fêtez vos 16 ans dans l'année, il faut **impérativement** venir en mairie pour effectuer votre recensement militaire.

Et non, ce n'est pas à votre mère ou votre père que cela incombe, mais bien à vous !

Le recensement militaire est obligatoire pour passer vos futurs examens scolaires ou de conduite et d'autres démarches administratives.

Le recensement se fait en général sur la base militaire de Pau et dure 1/2 journée.

Pour le transport, le train est idéal, car une navette vous attend à la sortie de la gare de Pau pour vous emmener à la base militaire, et vous ramener le soir. Vous pouvez vous faire rembourser tout ou partie des billets en faisant la demande (les militaires vous expliqueront la démarche).

Pour effectuer son recensement voici la liste des **pièces obligatoires à fournir à la mairie** :

- **livret de famille** (pages parents et page enfant)

- **carte d'identité**

- **numéro de votre portable**, celui d'un de vos parents si vous n'en avez pas

- **adresse mail personnelle**, et si vous n'en avez pas il serait bien d'en créer une car les communications et convocations militaires se font généralement par mail. Si vous n'en avez pas, vous pourrez donner celle de l'un de vos parents.

LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes nouvel arrivant dans la commune, et vous voulez exercer votre droit de vote ?

Il vous suffit de vous inscrire sur les listes électorales de Loubieng. Pour ce faire, 2 solutions :

- Par internet, <https://www.service-public.gouv.fr>
- Ou présentez- vous au secrétariat de mairie, muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.

Pour les jeunes ayant 18 ans révolus, vous êtes inscrits d'office si vous avez fait votre recensement militaire à Loubieng, pour les autres, il faut venir vous inscrire en mairie.



COMMUNICATION



Afin de pouvoir vous transmettre des informations importantes ou urgentes, ou de vous avertir efficacement ou tout simplement vous contacter facilement, nous souhaiterions que vous nous transmettiez vos coordonnées.

En effet, pour nombre d'entre vous, nous n'avons aucun moyen de communiquer avec vous si ce n'est par voie postale ou déplacement physique. Or, certaines informations vous concernant, devraient vous être transmises le plus rapidement possible.

De plus, il nous est demandé de constituer le registre PCS (Plan Communal de Sauvegarde, voir article précédent) afin de pouvoir avertir tout le monde.

Aussi, nous vous demandons de contacter le secrétariat de mairie pour enregistrer votre contact et ainsi vous relayer les informations en temps et en heure.

Vous pouvez téléphoner au 05 59 69 19 11 ou nous envoyer un mail à commune-de-loubieng@orange.fr, et ainsi nous transmettre vos numéros de téléphone et vos adresses mails.

Demande d'Autorisation d'Urbanisme

Vous pouvez vous connecter sur ce site pour faire vos demandes de permis de construire, déclaration préalable de travaux ou de division, certificat d'urbanisme,...

www.e-permis.fr



Nous vous rappelons que toute création de construction est soumise à une autorisation d'urbanisme. Seules les constructions dont la surface plancher et l'emprise au sol est inférieure à 5 m² ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme.

Une surface plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² est assortie d'une **déclaration préalable** de travaux à déposer en mairie.

Une surface plancher ou une emprise au sol **supérieure à 20 m²** est assortie **d'un permis de construire** à déposer en mairie.

Pour une présentation de dossier sans problèmes, nous vous recommandons de vous adresser au secrétariat de mairie qui pourra vous donner les procédures à mettre en place.

Pour rappel :

- Toute modification de façade, toute clôture, même celle faite en grillage, mise en place de portail, les pergolas, les piscines, la pose de panneaux photovoltaïques, les pompes à chaleur, la réfection du toit si un élément change, etc.,..., sont soumises à une autorisation d'urbanisme mais cela n'est pas nécessaire pour un terrain de pétanque par exemple, **donc posez la question au secrétariat.**

Pour résumer, et si vous êtes dans le doute, prenez contact avec la mairie !

ATTENTION : même si votre projet n'est pas soumis à une procédure d'urbanisme, il est impératif de vous référer au règlement du PLU en place sur notre commune depuis le mois d'avril 2020. Vous pouvez le consulter en mairie, ou sur internet sur le site géoportail-urbanisme.gouv.fr muni de vos références cadastrales.

La **déclaration d'ouverture de chantier (DOC: cerfa 13407*09)** est une pièce obligatoire à déposer en mairie ou sur e-permis, dès lors que le chantier commence.

Il en est de même pour la **déclaration d'achèvement de chantier (DAACT : cerfa 13408*08)**

Ces deux pièces vous seront nécessaires pour une succession ou une vente de votre bien.



**IL EST IMPÉRATIF DE TRANSMETTRE
CES DOCUMENTS EN MAIRIE**

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

Vous êtes âgé d'au moins 65 ans, vos ressources ne dépassent pas un certain plafond et vous résidez sur le territoire français au moins 9 mois dans l'année ? Que vous viviez seul ou en couple, vous pouvez bénéficier de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).

Si votre retraite est inférieure à 1 012.02 € pour une personne seule et 1 571.16 € pour un couple, vous pouvez demander cette allocation auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

Pour plus de renseignements, contactez la mairie qui vous donnera la marche à suivre.

TÉLÉASSISTANCE

Le Conseil Départemental a mis en place un système de téléassistance plus abordable que d'autres prestataires. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignements.

Pris en charge possible, sous conditions, dans le cadre de l'APA ou de la PCH.
Dépense éligible au crédit d'impôts.
Offre de base : (montants mensuels TTC)
Prestation de base : transmetteur et émetteur (matériel neuf). Installation, maintenance et formation des bénéficiaires.

7.38 €

L'abonnement mensuel inclut : la location du matériel, la mise en service, l'entretien, le dépannage des équipements, les déplacements et les frais administratifs et la réception des appels 24h/24 et 7j/7.

COMMENT S'ABONNER ?

Pour souscrire à ce service, il suffit de remplir une demande de raccordement disponible.

- Sur le site le64.fr / le64teleassistance ou via la plateforme autonomie64.fr
- Auprès de votre Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion ou de votre CCAS.

A réception de votre demande de raccordement, VITARIS prend contact avec vous dans un délai de 48h pour procéder à la souscription et à l'installation à votre domicile.

La résiliation, quel que soit le motif, est possible à tout moment, sans frais. La facturation débute le mois suivant celui de l'installation du matériel chez l'abonné. Tout mois entamé reste dû.

Pour en savoir plus, contacter le 05 54 12 06 64



le64.fr / le64teleassistance
Plateforme autonomie64.fr

www.le64.fr
f t y i n



CENTRE DE SANTÉ DU BASSIN DE LACQ

Adresse CENTRE DE SANTÉ site principal :

- Centre de Santé du bassin de Lacq
Pôle de santé Simone Veil
6 place du Béarn
64150 Mourenx

Adresse CENTRE DE SANTÉ antenne de Lagor :

- Centre de Santé du Bassin de Lacq
Maison médicale
55 Rue principale
64150 Lagor

Vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ? Contactez le centre de santé du Bassin de Lacq

05 59 11 63 88

La commune étant partenaire vous serez sûrs de rencontrer un médecin



SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Pour joindre le SSIAD :

- Par téléphone : **05 59 71 72 84**
- Par courriel : ssiadbassinlacq@santat.fr

- SSIAD du bassin de Lacq
- 36 RD 817
- 64170 LACQ

Confronté à une forte demande, le SSIAD peine à desservir l'intégralité de son territoire et une liste d'attente est en place pour l'accès au service. Il est conseillé aux familles d'anticiper au mieux les situations de perte d'autonomie et de contacter le plus tôt possible nos services pour signaler un besoin.

Épicerie ambulante

L'Épicerie
Basco-Béarnaise

NOUVEAU

Tous les jeudis

Viviane LAGARONNE sillonnera vos communes et se fera un plaisir de vous proposer des produits frais et locaux

- CHARCUTERIES et VIANDES (sur commande)
- FRUITS et LÉGUMES - PAIN - FROMAGES (à la coupe)
- ÉPICERIE DE 1ère NÉCESSITÉ
(sucre, café, pâtes, farine, papier toilette, dentifrice, gel douche, shampoing, huile, vinaigre...)
- PRODUIT LOCAUX
(pâtes fraîches, œufs, jus de pomme et kiwi BIO, miel...)

Pour connaître la date et l'heure du passage de l'Épicerie Basco-Béarnaise sur votre commune ou pour passer commande :

☎ 06-48-16-96-44 ✉ lepiceriebasco-bearnaise@orange.fr

L'épicerie ambulante est présente pendant 30 minutes environ tous **les jeudis matin vers 11 h 30** devant la mairie.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, Viviane se propose de livrer vos achats.

Aussi, vous pouvez la contacter par téléphone au

06 48 16 96 44 ou par mail :

lepiceriebasco-bearnaise@orange.fr

ASSOCIATIONS

A.C.C.A LOUBIENG et AICA des Coteaux

L'ACCA



En cette fin d'année 2025, nous remercions tous les chasseurs qui ont participé aux battues.

Pour cette nouvelle année 2026, nous organiserons, comme chaque année, au début du mois de mars, notre traditionnel repas de sanglier. Nous vous tiendrons informés de la date précise ultérieurement.

GALLO Éric : 06 09 69 21 01

GASTIGAR Benoit : 06 01 48 18 13

BERGEROT Hervé : 06 10 08 64 40

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026.

Le Président



L'AICA des Coteaux

vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !

le Président : Monsieur Francis LARROQUE au 06 88 14 44 16.

Les Présidents

MARCHE

Le groupe des marcheurs espère que vous avez passé de bonnes fêtes, et vous souhaite une très bonne année 2026.

Soyez motivés, et décidez de faire un peu de sport en nous rejoignant.

Nous sommes souvent une douzaine à nous retrouver, le jeudi à 14 heures, pour user nos chaussures en faisant une dizaine de kilomètres.

Nous suivons le conseil de nos médecins ! Marcher, c'est bon pour la santé !

Meilleurs vœux 😊😊😊



LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Loubieng a pour mission de faire vivre notre village à travers des moments conviviaux et festifs. Chaque année, nous mettons tout en œuvre pour rassembler petits et grands autour d'animations qui créent du lien, de la bonne humeur... et de beaux souvenirs !
Et on peut en être fiers : cette édition 2025 restera dans les annales !

Tout s'est parfaitement déroulé et l'équipe continue à s'étoffer, notamment grâce à l'arrivée de jeunes recrues motivées, créatives et pleinement investies. Le Comité est plus vivant que jamais !
Cette année encore, nous avons pulvérisé les records d'affluence, avec un samedi particulièrement mémorable. Le défi de remettre au goût du jour les jeux d'autrefois, tout en maintenant le traditionnel tournoi de pétanque, était osé... mais nos jeunes ont relevé ce pari avec brio, et le succès a été immédiat !
Le soir venu, l'ambiance était tellement festive qu'on aurait presque pu parler de marée humaine !
Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants de l'édition 2025. Votre présence, votre énergie et vos sourires ont largement contribué à faire de ces fêtes un moment inoubliable.
Un immense merci aussi à tous les bénévoles qui se sont investis sans compter : leur temps, leur bonne volonté et parfois même leurs muscles et qui ont permis d'assurer un déroulement impeccable. Grâce à vous tous, ces fêtes ont été une véritable réussite !
Le Comité des Fêtes, c'est une équipe dynamique... qui n'attend que vous pour continuer à grandir ! Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, proposer des idées ou donner un petit coup de main de temps en temps, n'hésitez pas à nous contacter. Plus on est nombreux, plus on fait la fête !
Au plaisir de vous retrouver bientôt lors de nos prochains moments festifs à Loubieng !



Belle et heureuse année festive à tous !!!!

ATELIER QI GONG & TAI CHI CHUAN

L'association Pleine Lune a démarré la saison 2025/2026 le 29 septembre. Lors des portes ouvertes des personnes sont venues découvrir cette discipline qu'elles ont trouvé intéressante sans toutefois donner suite, notamment du fait d'incompatibilité d'horaires. Nous rappelons ici que cette discipline a de nombreux intérêts préventifs sur le plan de la santé : articulaires, postural, et de concentration mentale notamment. Le tai chi chuan aide à soulager les douleurs chroniques particulièrement celles liées à l'arthrite ou aux maux de dos et peuvent aussi améliorer la vie des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives (maladie de Parkinson par exemple).

En cette fin d'année, nous avons participé à l'édition 2025 du Téléthon. L'après-midi a été joviale, les 10 participants, venus du canton, ont généré une très bonne ambiance. 4 visiteurs du village sont venus observer et la curiosité étant un bon défaut, leur passage fut un encouragement pour notre section. Nous avons été heureux de constater la bonne fréquentation pour cette noble cause. Certains d'entre eux se sont déclarés intéressés pour suivre les cours, nous les attendons en ce début d'année.

Nous pratiquons les lundi de 16 h 30 à 18 h et de 18 h 30 à 20 h 00, à la salle annexe derrière la Mairie.

Nous souhaitons à tous les villageois, pour cette nouvelle année, la santé et le sourire ainsi que la joie de vivre.

Merci à tous.





LINE DANCE COUNTRY : LES CALAMITY'S 64

Bonjour à toutes et tous,

Nous voilà arrivés en fin d'année, pour effectuer un petit bilan de notre association " **LES CALAMITYS64** ". Nous nous retrouvons tous les jeudis de chaque mois, avec une équipe de danseurs et danseuses vers 19h, afin d'apprendre et pratiquer la danse Country et les danses en ligne, qui sont notre passion à tous. Au cours de l'année, nous organisons des représentations dans les EHPADs, pour divertir nos aînés, et, également des démonstrations dans diverses manifestations.

Christiane notre répétitrice, vous donne rendez-vous pour passer un très agréable moment. Vous pouvez la joindre au 06.17.96.19.52 ou par mail : barcelo.christiane64@gmail.com

Nous vous souhaitons que 2026 vous apporte le meilleur pour vous et vos familles !

Bonne Année

Le Président

M ENGRAND Pierre





L'association des Parents d'Elèves du RPI des 4 Moulins remercie les villageois des 3 villages pour leur accueil lors de notre traditionnelle vente de gâteaux du mois de novembre. Grâce à votre soutien, nos enfants peuvent réaliser des sorties pédagogiques, culturelles et sportives.

Cette année 2025-2026, les élèves vont bénéficier de sorties notamment à la ferme, à la montagne et 3 jours à Irissarry pour la classe des CM1/CM2.

Vendredi 12 décembre, l'Ape a organisé une fête de Noël en étroite collaboration avec les enseignants du RPI. L'Ape a offert le goûter aux enfants avant le spectacle et le marché de Noël. Les élèves ont fabriqué dans leur classe des objets de Noël vendus lors de cette soirée, ils ont aussi proposé un petit spectacle par classe : rollers et trottinettes du Père-Noël, chants et flûte.

Un spectacle artistique et sportif apprécié de tous !

Nous remercions chaleureusement les enseignants pour leur investissement lors de cette manifestation ainsi que les enfants et leurs parents venus nombreux.

Cette soirée était une belle réussite et sera à reprogrammer l'année prochaine.

En attendant de vous revoir lors de nos prochaines manifestations, l'APE vous souhaite une belle et heureuse année.



Toujours passionnés, les responsables de notre association ne cessent de remémorer tous les évènements qui ont marqué la vie de nos villages. Depuis maintenant 23 ans vous êtes informés de toutes les trouvailles et témoignages au travers de nos revues annuelles et de notre site internet. Notre bibliothèque possède de nombreux livres et documents que vous pouvez également consulter.

Cette année, notre revue remémore les mariages de 1900 à 1950 au travers des photos traditionnelles. Retrouver les noms des personnes qui figurent sur ces photos a été un véritable challenge. Pour l'an prochain, nous aborderons les élections municipales de 1929 au travers des archives communales, des archives départementales et bien entendu, de différents témoignages.

Toujours à l'écoute de nos villages nous organisons à la demande, des soirées de formation à la généalogie, à l'utilisation des archives départementales à l'approche des sites internet, à la numérisation de documents.

Tous nos adhérents ainsi que les secrétariats de mairie reçoivent chaque mois la « Lettre aux adhérents » les informant de nos activités et des dates de nos différentes manifestations.

Tous les vendredis (sauf jours fériés) une permanence est ouverte à notre local de 15h30 à 17h30 à toutes les personnes adhérentes ou non, qui désirent des renseignements, consulter nos archives ou notre bibliothèque ou débattre de sujets qui nous intéressent. Bienvenue à tous.





ÉTAT CIVIL

Mariages :



- 13 septembre 2025 : Laurent Majourau-Goyeneche et Ingrid Graciet
- 13 septembre 2025 : Florian Durou et Nadège Hili
- 13 septembre 2025 : André Zandvliet et Marie-Eve Martial

Décès survenus :

- 1^{er} décembre 2025 : Gisèle Brana épouse Gastigar





Gîtes

[Gîtes AUGAGNA](#)

521 Chemin de L'Oustau
64300 Loubieng

05.59.69.41.84

[Gîte LAUBARET](#)

2440 Route d'Ozenx
64300 LOUBIENG

05.59.11.20.64

[Gîtes et chambres d'hôtes RAMEAUX](#)

Maison Comayou
579 Chemin de Comayou
64300 Loubieng

06.10.77.13.07

[Gîte CMBET- Maison PUYADE](#)

Chemin de Mesplatterre
64300 LOUBIENG

05.47.73.41.95
06.86.90.48.63

[Domaine de TILH](#)

1843 Route d'Ozenx
64300 LOUBIENG

06.73.46.88.04

Tourisme

[Les Nids du Béarn](#)

1716 chemin de Hourcloum
64300 LOUBIENG

05.64.11.02.26
06.75.00.54.65

Professionnels et Entreprises

[Pension familiale pour Chevaux de Loubieng](#)

06.27.94.77.37

Artisans :

[HERNANDEZ David](#) Plombier Chauffagiste

06.30.81.11.22

Paysagiste

[SAINT ANTOINE STANISLAS \(POLY'JARDI\)](#)

06.84.61.05.75

Entrepreneurs:

[HAKKAR THIERRY](#) Entreprise Générale

06.43.14.96.95

[FABIENNE](#) Coiffure-Maquillage Domicile

06.12.03.79.20

[CHRISTOPHE DÉPANNAGE](#) chauffage, plomberie,
chaudière

06.25.10.09.11

[ARNAUD VILLA](#) Menuiserie, charpente

06.42.84.41.70

[Entreprise AB décoration](#)

[Anthony Baptista](#) Peintre en bâtiment

06.61.05.24.86

Producteurs fermiers

[EARL DES COURANTS D'AIR](#) (Vente directe
volailles)
1930 Route de Navarrenx
64300 LOUBIENG

06.09.69.21.01

[EARL BIEN AIMEE](#) (Vente directe Veau et
Bœuf BIO)
TURAN Clovis et Brigitte
97 Impasse Poublan
64300 LOUBIENG

05.59.67.60.69

06.71.82.28.68

[DROUGARD PHILIPPE ET PIERRETTE](#)

(Apiculteur)
1346 Chemin Mesplaterre
64300 LOUBIENG

05.59.69.44.89

[TACHOIRE Aude \(Vente de noisettes bio\)](#)

813 chemin de Rôo
64300 LOUBIENG

06.52.93.30.80

Liste des Associations

Loisirs :

[Comité des Fêtes de Loubieng](#)

400 Chemin de l'Eglise (mairie)
64300 LOUBIENG

06.35.19.17.16
(Jérémy Lauda)

[Calamity's 64 \(Country\)](#)

443 Route de Castetner
64300 LOUBIENG

06.15.59.78.57

[Scrabble](#)

3240 chemin de Mesplatterre
64300 LOUBIENG

06.82.97.37.84

[Cultura de Noste](#) (danses traditionnelles)

kador_64@hotmail.fr

06.50.01.81.15

Ecole :

[Comités des Parents d'élèves](#)

Co-Présidente :
Mme Aurélie SEBEDIO
1191 route d'Orthez
64300 LOUBIENG

05.59.38.78.99
06.81.62.45.01

Chasseurs :

[ACCA de Loubieng](#)

1930 Route de Navarrenx 64300 LOUBIENG

06.09.69.21.01

